



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2006-2026

**20 ans d'actions
pour la restauration de
la voûte arborée du canal du Midi**



VNF AGIT DEPUIS 20 ANS



33 400

platanes abattus

Les abattages sont réalisés à des **périodes adaptées** afin de limiter l'impact sur la biodiversité.

83 km

de berges restaurées

Les **berges fragilisées** par l'abattage des platanes **sont restaurées** avant que les nouveaux arbres soient plantés.



22 400

arbres plantés

La **diversification des essences** permet de planter des arbres résistants et de redonner de l'ombrage.



1800

nichoirs installés

Des nicher à oiseaux et à chauves-souris sont installés afin de remplacer les habitats disparus.



DES MESURES DE SUIVI ADAPTÉES

95% de réussite sur les arbres replantés

- Taille de formation des arbres pour retrouver une voûte arborée
- Surveillance sanitaire des plants
- Arrosage et suivi jusqu'à leur pleine croissance
- Protection solaire des troncs avec du blanc arboricole

Depuis l'apparition du **chancre coloré en 2006**, le canal du Midi, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996, est confronté à la disparition des platanes centenaires qui le bordent.

Face à ce fléau, Voies navigables de France et ses partenaires se sont **engagés** dans un vaste **programme de restauration de la voûte arborée** et de **préservation de la biodiversité**.

LE PROJET DE REPLANTATION : un enjeu pour les territoires

La propagation du chancre coloré n'impacte pas de manière uniforme les trois départements traversés par le canal du Midi. Ainsi, les travaux et les plantations sont localisés majoritairement dans l'Hérault et l'Aude. À ce stade, la Haute-Garonne est partiellement préservée.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les nicher contribuent au maintien de la faune le long du canal du Midi. Le suivi de leur occupation confirme leur rôle majeur pour la biodiversité.

UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

Les habitants et les usagers du canal, notamment les cyclistes, de plus en plus nombreux à emprunter les berges, bénéficient d'un environnement plus agréable. Ce projet permet de renforcer l'attractivité des territoires.

UNE TRANSMISSION AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

Le programme de replantation garantit la préservation et la transmission de ce patrimoine remarquable aux générations futures.

© Didier GAUDUCHEAU

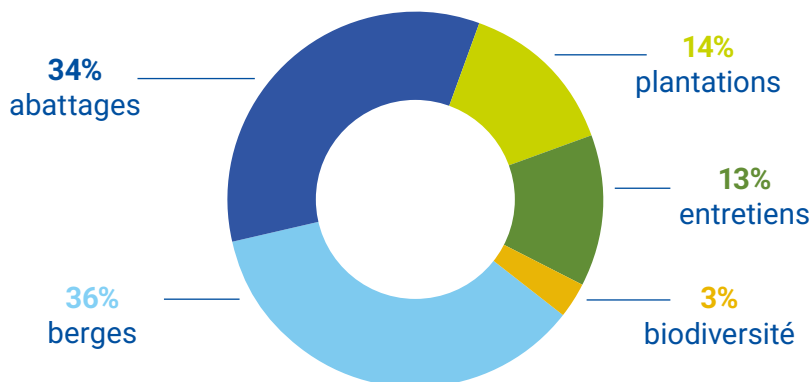


TOUS MOBILISÉS

Voies navigables de France remercie l'ensemble des partenaires, des entreprises, des mécènes et des donateurs individuels pour leur soutien en faveur du projet de restauration de la voûte arborée.

À ce jour, les **109 millions d'euros** déjà investis témoignent de la mobilisation collective autour de cette ambition majeure de valorisation du canal du Midi.

RÉPARTITION DES DÉPENSES



ORIGINE DES FINANCEMENTS



85 M €
VNF



13 M €
co-financeurs



11 M €
mécénat

En savoir plus :



VNF.fr